



Mairie de Borgo  
Département de Haute-Corse

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que suite à l'**Arrêté 05-2023** portant mise à l'enquête publique de révision générale du PLU de Borgo en date du 13 mars 2023 : il sera procédé à une enquête publique sur la Révision Générale du projet de PLU de la commune de BORGIO,

du **Lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus**, soit pendant 33 jours consécutifs.

Monsieur Pierre Olivier BONNOT a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de BASTIA et Monsieur Pierre Paul NICAISE a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

Durant toute la durée de l'enquête publique le public pourra consulter le dossier déposé à la mairie de

Borgio (centre administratif),

- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, du lundi au jeudi
- de 9 heures à 12h le vendredi
- à l'exception des dimanches et des jours fériés

Le dossier pourra également être consulté dans sa version dématérialisée sur le site internet de la commune de Borgio et à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4558>

Les observations et contributions pourront être déposées directement sur le registre électronique mentionné ci-dessous ou être adressées par courriels sur la boîte dédiée :

[enquete-publique-4558@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4558@registre-dematerialise.fr)

Un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera tenu à la disposition du public en mairie de Borgio au Centre Administratif, pendant la durée de l'enquête, **du Lundi 3 avril 2023 au vendredi 5 mai 2023** inclus aux jours et heures d'ouverture habituelle

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4558>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de BORGIO dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Borgio pour informer le public et recevoir ses observations écrites ou orales aux dates et heures suivantes :

- Lundi 3 avril 2023 de 09h00 à 12 heures,
- lundi 17 avril 2023 de 9h00 à 12 heures.
- Mercredi 26 avril 2023 de 14h à 17 heures
- Vendredi 5 mai 2023 de 9h à 12 heures

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de BORGIO et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet [ville-borgio.com](http://ville-borgio.com). et sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/4558>

Le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision générale du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de **Gabriel PASQUALI**, Premier Adjoint à la mairie de BORGIO.

auprès de Monsieur  
  
Le Premier Adjoint  
**Gabriel PASQUALI**